
Geneviève Goussaud-Falgas, *Le Consulat de France à Tunis aux XVII^e et XVIII^e siècles. Vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, 2014, 304 p.

Jörg Ulbert



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cdlm/8768>

DOI : [10.4000/cdlm.8768](https://doi.org/10.4000/cdlm.8768)

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2017

Pagination : 357-359

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Jörg Ulbert, « Geneviève Goussaud-Falgas, *Le Consulat de France à Tunis aux XVII^e et XVIII^e siècles. Vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, 2014, 304 p. », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 94 | 2017, mis en ligne le 15 décembre 2017, consulté le 08 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/8768> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.8768>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International

- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Geneviève Goussaud-Falgas, *Le Consulat de France à Tunis aux xvii^e et xviii^e siècles. Vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan, 2014, 304 p.

Jörg Ulbert

- 1 Les monographies qui traitent dans la diachronie d'un consulat français sont clairsemées. Jacques Caillé s'est penché sur le consulat de Tanger¹. Bernard Gille a consacré sa thèse à celui d'Alger², Mathieu Jestin la sienne à celui de Salonique³ et A. Siorokas Georgios la sienne à celui d'Arta⁴. D'une manière chronologiquement plus resserrée, Julien Sempéré a étudié à deux reprises le poste de Barcelone⁵, et Pierre Savard ceux de Québec et de Montréal⁶.
- 2 On peut donc désormais ajouter Tunis à cette liste. Il y existait un consulat provençal et languedocien dès 1255 (p. 53). Le consulat royal y a été créé en 1577 et est maintenu, sans doute avec quelques interruptions au cours de son premier siècle d'existence, jusqu'à nos jours. Le titre du livre de Geneviève Goussaud-Falgas promet une analyse des xvii^e et xviii^e siècles. Or, à y regarder de plus près, l'ouvrage traite surtout de la période 1680-1710. Rares sont les passages qui dépassent cet horizon.
- 3 Le livre est divisé en neuf chapitres. Deux traitent de la situation politique, extérieure comme intérieure, dans laquelle se trouve la Régence de Tunis à l'époque moderne (p. 13-28, 193-204) et un autre de son commerce (p. 205-242). Un chapitre est réservé à la question spécifique de l'esclavage à Tunis et au rachat des esclaves chrétiens (p. 243-279) ; un autre l'est à la personne du commissionnaire Nicolas Béranger, dont la correspondance et le *Mémoire pour servir l'histoire de Tunis* constituent les principales sources du livre (p. 135-155). Les autres chapitres traitent du consul et de ses tâches (p. 73-112, 113-134), du fondouk, ce lieu clos dans lequel est situé le consulat et où sont logés les marchands français (p. 39-72), et de la nation française dont le consul a la charge (p. 157-192).

- 4 Comme le sous-titre de l'ouvrage l'indique, Geneviève Goussaud-Falgas cherche à relater la vie quotidienne des consuls de France et des Français alors installés dans l'Échelle. À première vue, elle y parvient largement. C'est surtout à travers les yeux de Nicolas Béranger, mais également à travers ceux des consuls Antoine Michel (1679-1681), Étienne Ducoudray-Plastrier (1681-1683), Claude Lemaire (1684-1685), Jean-Baptiste Michel (1685-1689), Auger Sorhaindre (1689-1711) et Pierre-Victor Michel (1711-1716) que l'auteur décrit la vie des Français à Tunis. La place est sujette à de fréquents troubles dus aux luttes intestines entre beys et deys (p. 15-17, 197-202) et aux conflits avec la Régence voisine d'Alger (p. 194-197, 210-215). Ces affrontements menacent à maintes reprises les étrangers sur place et font pâtir le négoce. Si Tunis est « une des plaques tournantes de l'esclavage de cette époque » (p. 246), son commerce semble avoir été languissant (p. 76, 210-215, 240-242). D'après Béranger, il n'y avait, à la fin du xvii^e siècle, de la place que pour cinq maisons négociantes. Or elle en comptait le double (p. 161, 224). Ce n'était pas que l'instabilité politique de la Régence qui nuisait au commerce. La course (p. 217-218), les épidémies (p. 231) et la concurrence des caravanes maritimes ainsi que celle des autres nations européennes, et particulièrement celle des Anglais (p. 224-229), le mettaient également à mal.
- 5 C'est le consul qui administre la nation française sur place, qui assiste les capitaines et marchands de passage (p. 122-133) et qui défend les intérêts du commerce français auprès des autorités beylicales. Là aussi, Geneviève Goussaud-Falgas donne un bon résumé de la diversité des tâches qui incombent au consul : le contrôle des mœurs de la communauté française (p. 94, 115), les relations souvent difficiles avec les beys de Tunis (22-34), l'activité de la chancellerie (p. 50-54, 215), la gestion du fondouk (p. 39-72), son activité au profit des protégés du consulat (p. 175) et des esclaves chrétiens (p. 113-115, 243).
- 6 Si la construction du livre ne laisse rien à désirer, sa conception scientifique peut surprendre. L'étude repose exclusivement sur des sources publiées. En soi, cela ne pose pas de problème. Tunis est sans doute le poste consulaire français pour lequel les sources publiées sont les plus abondantes. Dès la fin du xix^e siècle, Eugène Plantet a donné une édition, en trois volumes, de la correspondance des beys et des consuls avec la cour de France⁷. Puis Pierre Grandchamp a publié, dans l'entre-deux-guerres, une longue série de documents tirés des archives du consulat de France de Tunis qui incluent également de nombreux actes dressés en chancellerie⁸. Néanmoins, il aurait été souhaitable de confronter ces sources déjà connues à de nouvelles. Cela aurait permis de reprendre à nouveaux frais un sujet déjà amplement étudié par d'autres auteurs.
- 7 Or, à en juger des références bibliographiques citées, Geneviève Goussaud-Falgas n'a même pas dû se rendre compte que la recherche sur la fonction consulaire à l'époque moderne en général, et sur le consulat de Tunis en particulier, a fait quelques progrès ces dernières années. Sa bibliographie (p. 297-300) contient exactement deux titres parus après 1989. Tous deux sont des éditions de sources, dont celle du *Mémoire* de Nicolas Béranger qui sert de principale source au livre⁹. Il ne se trouve en revanche aucune trace des nombreuses publications qui touchent de loin ou de près aux sujets abordés par Geneviève Goussaud-Falgas. Que penser d'un ouvrage qui souhaite étudier le consulat de France à Tunis aux xvii^e et xviii^e siècles et qui ne cite pas, pour ne nommer qu'eux, les travaux de Christian Windler ou d'Anne-Marie Planel¹⁰ ? Que dire de ces chapitres qui traitent de la fonction consulaire sans faire le moindre état des

nombreuses études publiées depuis vingt ans sur ce sujet, ni même de la thèse d'Anne Mézin ? Que dire d'un chapitre qui traite des esclaves à Tunis et de leur rachat sans citer une seule des innombrables publications consacrées à l'économie de la rançon ?

- 8 Le livre de Geneviève Goussaud-Falgas aurait pu convenir s'il avait été publié il y a trente ans. Aujourd'hui il n'en est plus de même.

NOTES

1. *Le consulat de Tanger (des origines à 1830)*, Paris, A. Pedone, 1967.
2. *Le consulat de France à Alger de 1578 à 1830*, thèse d'histoire de droit, Aix-Marseille III, 1985.
3. *Le consulat de France à Salonique, 1781-1913*, thèse d'histoire, Université Paris IV – Sorbonne, sous la direction de M. Robert Franck, soutenue le 30 juin 2014, 2 vol.
4. *To γαλλικό προξενείο της Άρτας (1702-1789)*, Ioannina, 1981.
5. *Le consulat français de Barcelone. Une institution en construction (1679-1716)*, thèse de l'École nationale des Chartes, Paris, 2010 ; *Le consulat français de Barcelone (1679-1716). Guerre et commerce en Méditerranée*, thèse d'histoire sous la direction de Wolfgang Kaiser, soutenue le 22 mars 2014 à l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne.
6. *Le consulat général de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1914*, Paris, A. Pedone, 1970.
7. Plantet Eugène (éd.), *Correspondance des beys de Tunis et des consuls de France avec la cour (1577-1830)*, 3 vol., Paris, F. Alcan, 1893-1899 [vol. 1 : 1577-1700 ; vol. 2 : 1700-1770 ; vol. 3 : 1770-1830].
8. Grandchamp Pierre (éd.), *La France en Tunisie à la fin du xvi^e siècle (1582-1600)*, Tunis, Société Anonyme de l'Imprimerie Rapide, 1920 ; *La France en Tunisie au début du xvii^e siècle (1601-1610)*, Tunis, Société Anonyme de l'Imprimerie Rapide, 1921 ; *La France en Tunisie au xvii^e siècle (1611-1620)*, Tunis, Imprimerie générale J. Barlier et Cie, 1925 ; *La France en Tunisie au xvii^e siècle (1621-1630)*, avec une lettre-préface de Ch. De la Roncière, historien de la Marine française, Tunis, Imprimerie générale J. Barlier et Cie, 1926 ; *La France en Tunisie au xvii^e siècle (1631-1650)*, Tunis, Librairie Tournier, 1927 ; *La France en Tunisie au xvii^e siècle (1651-1660)*, Tunis, Librairie Tournier, 1928 ; *La France en Tunisie au xvii^e siècle (1661-1680)*, Tunis, J. Aloccio, 1929 ; *La France en Tunisie au xvii^e siècle (1681-1700)*, Tunis, J. Aloccio, 1930 ; *La France en Tunisie au xvii^e siècle - Correspondance de Nicolas Béranger de Marseille, marchand à Tunis (1692-1700)*, Tunis, J. Aloccio, 1932 ; *La France en Tunisie de 1701 à l'avènement de la dynastie Hassinite (1705)*, Tunis, J. Aloccio, 1933.
9. Béranger Nicolas, *La régence de Tunis à la fin du xviii^e siècle : mémoire pour servir à l'histoire de Tunis depuis l'année 1684. Introduction et notes de Paul Sebag*, Paris, L'Harmattan, 1993.
10. Pour les références de ces deux auteurs et toutes les autres parues au cours des trois dernière décennies voir le détail dans : Ulbert Jörg, Manke Matthias et Fryksén Gustaf, « Bibliographie : L'histoire de la fonction consulaire jusqu'au début de la première guerre mondiale », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 93, décembre 2016, p. 79-336.

AUTEUR

JÖRG ULBERT

Université de Bretagne Sud, Lorient

CERHIO